



Déclaration liminaire au CHSCT de l'AEFE du 16 décembre 2021

Malheureusement les années se suivent et se ressemblent. Une nouvelle fois, alors que nous sommes confrontés à un nouvel épisode épidémique, **les personnels en Centrale comme dans le réseau sont épuisés après un trimestre particulièrement éprouvant**. Cette période incertaine est aussi anxiogène et porteuse de réelles difficultés pour toutes et tous.

Les personnels de Centrale continuent à être absorbés par des “urgences” et de nouvelles commandes dans un temps contraint qui s’ajoutent au travail habituel. Le manque d’anticipation sur des dossiers essentiels a entraîné une surcharge de travail pour les services et une fatigue accrue pour les personnels à quelque niveau que ce soit. Concernant les conditions de travail, la FSU réclame une enquête diligentée par un organisme indépendant.

Dans le réseau, la situation d’enseignement est fragile. Partout, les personnels redoutent le maintien ou le passage au distanciel. Pourtant, le présentiel peut être générateur de contraintes et ne s’effectue pas toujours dans les conditions de sécurité sanitaire les plus strictes. Enfin, d’autres subissent un enseignement en hybride, en assurant en parallèle des cours en distanciel et simultanément en présentiel. Ce dispositif est à la fois peu pertinent pédagogiquement, chronophage et excessivement épuisant.

Quant aux congés de fin d’année, alors qu’un assouplissement des retours était possible, nous déplorons l’entêtement de certaines directions (Tananarive par exemple) à exiger d’effectuer la quarantaine pendant les congés, ce qui conduit à des préavis de grève locaux. Localement, la prise en compte de la situation des personnels, la réactivation de la consultation des instances, la mise en place d’un réel dialogue social permettrait d’éviter ces conflits.

Pour toutes et tous, cette fin d’année, qui n’offre pas de réelle perspective de sortie de crise, est démoralisante voire démotivante.

Concernant le CHSCT, cette première réunion est trop tardive. Depuis septembre, nous ne nous sommes pas réunis alors que, nous venons de le dire, la situation exceptionnelle que nous vivons engendre des conséquences en matière de santé et de conditions de travail. Une modification du calendrier des CHSCT serait souhaitable : le 1er est fin décembre (6 mois après le précédent), le 2ème en avril (4 mois après le précédent) et le dernier début juillet (2 mois ½ après le précédent). D’autre part, nous le répétons, la réunion du CHSCT devrait se tenir avant celle du Comité technique. Enfin, l’articulation entre l’instance centrale et les instances locales n’est toujours pas clairement définie et suscite ainsi des dysfonctionnements. La FSU est toujours en attente d’un travail conjoint sur cette question.